

I) LA PREVENTION :

La prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies ou des accidents.

Elle a pour objectif de rechercher les facteurs de risque et les causes favorisantes ou déclenchantes d'affections responsables de la mortalité ou de la morbidité dans une population.

⊕ La prévention primaire

Elle intervient avant la maladie et tend à en empêcher la survenue.

Elle comprend tous les actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population.

Exemples: vaccination, séroprophylaxie, lutte contre le tabagisme

→ C'est la prévention stricto sensu, qui a pour but d'empêcher l'apparition de l'infection.

⊕ La prévention secondaire

Elle a pour but de déceler, à un stade précoce, des maladies qui n'ont pas pu être évitées par la prévention primaire.

Elle comprend tous les actes destinés à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population, donc à réduire la durée et la gravité d'évolution de la maladie.

Exemples : dépistage du cancer du sein, du cancer du côlon.

→ La prévention secondaire tente d'enrayer l'évolution d'une affection avant qu'elle n'émerge cliniquement.

⊕ La prévention tertiaire

Elle intervient après la maladie.

Elle a pour but d'éviter la survenue des complications et des rechutes.

Elle comprend tous les actes destinés à diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou handicaps et l'incidence des rechutes.

Exemples : prévention des complications du diabète sucré, de l'ankylose après une fracture.

→ La prévention tertiaire tente de réduire les conséquences d'une affection déclarée.

Une classification selon la population cible :

⊕ La prévention universelle

Elle s'adresse à la population générale, sans facteurs de risques particuliers, quel que soit son état de santé.

Fait donc partie intégrante de cette acceptation de la prévention le champ dit de « l'éducation pour la santé » qui insiste notamment sur les grandes règles d'hygiène.

⊕ La prévention sélective

Elle s'adresse à des sous-groupes de population spécifiques qui sont à risque du fait de facteurs environnementaux, sociaux ou familiaux.

(Dépistage du cancer du sein chez les femmes de plus de 50ans, automobilistes, population défavorisée...)

Exemples : promotion de la ceinture de sécurité, de l'activité physique, de la contraception.

Φ La prévention ciblée

Elle cible des groupes ou des individus présentant des **facteurs de risque individuels ou des premiers symptômes**.

Exemple : cinquantenaires hypercholestérolémiques

Φ La prévention globale

C'est **la gestion active et responsabilisée** par la personne de son capital santé dans tous les aspects de la vie.

L'action de promotion de la santé, de prévention des maladies ou d'éducation thérapeutique est déclenchée par un ou des professionnels.

Une participation active de la personne ou du groupe est systematiquement recherchée.

II) DEPISTAGE :

Le dépistage consiste à reconnaître, parmi une **population saine et en dehors de tout signe d'appel**, les individus présentant une affection encore asymptomatique.

→ Reconnaître des **signes précoces et identifiables**.

→ Obtenir une **modification favorable** de l'histoire naturelle de la maladie.

◇Caractéristiques des pathologies éligibles pour le dépistage :

1 : La maladie est une **menace grave** pour la santé publique en termes de morbi/mortalité, impacts socio-éco.

2 : L'histoire naturelle de la maladie est **connue**. Il existe une période *de latence (asymptomatique) reconnaissable ou un stade symptomatique précoce*.

3 : Il existe des **recommandations fondées sur des preuves** permettant de déterminer quelles personnes devraient recevoir d'autre service d'investigation diagnostique et/ou des traitements.

4 : Les patients atteints de la maladie peuvent **recevoir un traitement ou une intervention** qui améliore leur survie ou leur qualité de vie.

5 : Il existe une épreuve ou examen de dépistage :

- **Efficace**
- **Simple**
- **Fiable** (le résultat du test correspond à l'anomalie recherchée)
- **Reproductible** (le résultat reste le même peu importe le lieu ou les personnes l'utilisant)
- **Valide**

6 : Le programme de dépistage doit être :

- Simple et facile à exécuter
- **Le moins invasif possible**.
- Facilement réalisable par un **nombre significatifs de médecins et techniciens**.

Prévention et Dépistage – Pr PRADIER

7 : Les **avantages globaux** du programme de dépistage éclipsent les **effets nocifs** possibles associés à sa mise en œuvre.

8 : Le **personnel et les installations** nécessaires pour le recrutement, les tests, le diagnostic, le suivi, le traitement et la gestion des programmes sont disponibles.

9 : Le coût des ressources affecté au programme de dépistage **n'est pas disproportionné** par rapport aux autres priorités en matière de soins.

◇ A qui s'adresse le dépistage ?

- à la **population** dans son ensemble
- certaines **tranches** de population (âge-sexe)
- ou plus précisément à un **groupe à risque**

◇ Caractéristiques des tests de dépistage

Il doit reconnaître dans une population les sujets malades et les séparer des autres grâce à **deux critères variant en sens inverse**.

¥ **SENSIBILITE** : tous ou presque tous les malades seront détectés, il y aura donc peu ou très peu de faux négatifs.

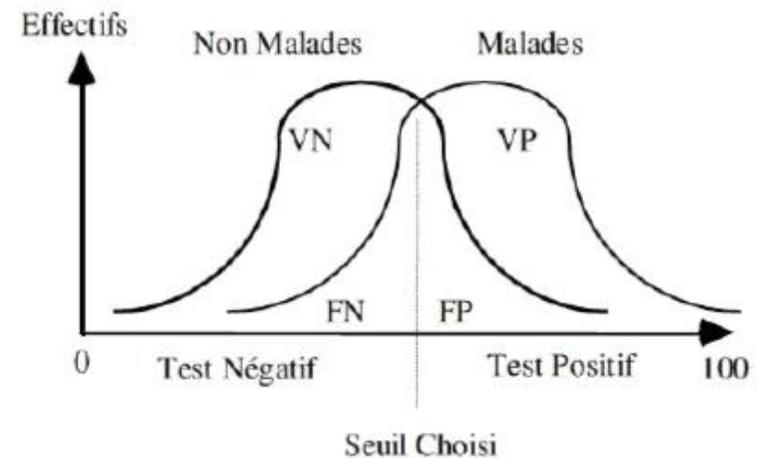
Un test sensible est positif chez le plus grand nombre de sujets atteints.

On la privilégie pour ne « laisser passer aucun malade » lorsque l'on estime l'affection est très grave.

¥ **SPECIFICITE** : tous ou presque tous les non-malades auront un test négatif, il y aura donc peu ou très peu de faux positifs.

Un test spécifique est négatif chez le plus grand nombre de sujets sains.

On la privilégie lorsque l'on souhaite limiter le nombre de faux positifs et éviter d'inquiéter à tort les patients ou de leur faire subir des tests de confirmation diagnostiques.



Si on diminue le seuil (vers la gauche) on augmente la sensibilité, le nombre de VP, de FP et on réduit la spécificité.

Inversement, si on augmente le seuil (vers la droite) on augmente la spécificité, le nombre de VN, FN et on réduit la sensibilité.

Ω Le dépistage de masse :

- **QUI** : la **population générale**
- **QUAND** : lors de soin pour un autre problème ou dans des conditions spécifiques (centre de dépistage anonyme et gratuit, bilan de santé prénatal, aptitude au sport, ...)
- **CARACTERISTIQUES** : Intégré au **dispositif de soins général** + **orienté par l'existence de facteurs de risques**.
- **AVANTAGES** : **personnalisé** (relation médecin patient) + **gage d'acceptabilité et de continuité**
- **INCONVENIENTS** : **couverture faible** par rapport à la population générale + population cible **restreinte** + impact **difficile à évaluer** + systématisation **délicate en milieu libéral**

Ω Le dépistage organisé :

- **QUI** : **l'ensemble d'une population donné**
- **QUAND** : après réception d'**une invitation** par un centre de coordination pour participer au test de dépistage chez un médecin ou dans un centre agréé.
- **OU** : **une structure centralisée**
- **CARACTERISTIQUES** : mise en place d'un **système d'assurance qualité** (standardisation, double lecture, contrôle qualité des appareils, recueil de données standardisées, ...) + concerne uniquement des pathologies dont des **études randomisées** ont démontré l'efficacité potentielle du dépistage (*cancer du sein par mammographie*)
- **AVANTAGES** : **efficacité** + **standardisation** des procédures + possible **évaluation** de l'impact
- **INCONVENIENTS** : **coûteux** + **fort taux** de participation requis